

## Caen. Concours de plaidoiries : les lycéens ont la parole

*Ouest-France CAEN.*

Le Mémorial de Caen a ouvert son concours de plaidoiries aux lycéens. Ils ont jusqu'au 8 novembre 2017 pour déposer leur candidature. Cette année, les finalistes passeront devant le jury le vendredi 26 janvier 2018.

Le Mémorial de Caen vient d'ouvrir les inscriptions aux lycées qui souhaitent défendre [un cas de violation des droits de l'homme](#). « **Au-delà de l'engagement personnel des élèves, ce concours de plaidoiries permet de travailler la construction d'une argumentation, la prise de parole en public et, plus largement, l'éducation à la citoyenneté** », souligne le Mémorial de Caen sur sa page Facebook.

Le concours est ouvert aux élèves de seconde, première et terminale des lycées d'enseignement général, technologique, professionnel ou agricole, public et privé, de France métropolitaine, des départements d'Outre-mer et des lycées français à l'étranger.

Il ne reste plus qu'à s'inscrire en cliquant [ici](#). Les inscriptions se clôtureront le 8 novembre 2017. Du 29 novembre au 20 décembre 2017, les candidats participeront aux finales régionales. Les finalistes passeront leur grand oral, vendredi 26 janvier 2018, devant le jury, au Mémorial.